

BULLETIN D'ENGAGEMENT

27^e Foulée Pintervillaise

A retourner si possible **avant le 28 Avril 2017**, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'A.S.Pintervillaise à :

Michel LANNIER 28, rue Aristide Briand 27400 PINTERVILLE
Tel: 02 32 40 76 35 + rep. E.mail: michel.lannier@wanadoo.fr

NOM..... Prénom.....

Date de naissance..... Sexe M F

Adresse.....

Ville.....Code postal.....

Licencié au club ou entreprise :

N° Licence

Adresse E-mail:@..... **N° Tel:**.....

Je cours en individuel OUI NON (rayer la mention inutile)

Course choisie : courses jeunes = **gratuit** 5 km = 6,50 € 10 km = 8,00 €
(Majoration de 2,50 € si inscription le jour de l'épreuve)

Certificats médicaux: (réglementation suivant article L.231-3 du code du sport)

Tous les coureurs **NON** licenciés FFA, devront **obligatoirement** fournir avec leur inscription un certificat médical, ou sa photocopie, de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la **course à pied en compétition datant de moins d'un an, le jour de la course.**

Sont exemptés de C.M. tous les coureurs licenciés FFA. :

Licence Athlé compétition, Athlé santé loisirs, option Running ou d'un Pass Running FFA.

Etre titulaires d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT, ou l'UFOLEP. Sur la licence doit alors apparaître par tous moyens, la mention de non contre indication à la pratique de l'athlétisme **en compétition** ou de la **course à pied en compétition. (photocopie à joindre)**

Etre titulaire d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon.

Etre titulaire d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire, ou l'association sportive. **(photocopie à joindre obligatoirement)**

Signature obligatoire

27^e Foulée pintervillaise

Organisée par l'Association Sportive Pintervillaise



Le Lundi 1er Mai 2017

Challenge4communes.com



A partir de 8 h 00
Inscriptions et remise des dossards
sous le préau de l'école « Le Pré Vert »

| | | | |
|---------|---------------|---|---------|
| 8 h 50 | Course 1,5 km | Jeunes nés en 2006– 2007 | gratuit |
| 8 h 53 | Course 2,9 km | Jeunes nés en 2004– 2005 | gratuit |
| 9 h 30 | Course 5 km | Toutes personnes nées en 2003et avant. | 6,50€ |
| 10 h 30 | Course 10 km | Toutes personnes nées en 2001 et avant. | 8,00€ |
| 12 h 00 | | Remise des récompenses sur le podium | |

Récompenses à tous les participants. Coupes et lots aux premiers de chaque catégorie

CourTonne
traiteu
r

1, rue des Longschamps
Le Gruchet
27600 AILLY
Tel/fax: 02 32 52 86 41
www.courtonnetraiteur.fr



Challenge Jean Duval
Challenge DDL Logistics
Trophée de l'A.S.P.



33, rue Aristide Briand
27400 - PINTERVILLE

www.challenge4communes.com

Agence de Louviers

Incarville

* Mis à jour le 29 Novembre 2016

RESPONSABILITE CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des Assurances GROUPAMA Centre Manche.

INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

COUVERTURE MEDICALE :

Assurée par la Croix Rouge Française.

RESPONSABILITE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Ils pourront arrêter un participant en mauvaise condition physique apparente.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Parcours : Mesurés en 1995 par un officiel (Courses Hors Stade).

Départs et arrivées : 10 km devant l'église, arrivée à la mairie.

Parking : A proximité de la ligne d'arrivée

Vainqueurs en 2016 : Teddy RALLIN, ASPTT ROUEN, en 34'41'
Brigitte VILLAIN LEGOUÉZ, Oissel AC 76, en 42'24'

Le **challenge Jean DUVAL** est attribué au club, association ou entreprise qui a le plus grand nombre de participantes sur les courses des 5 et 10km.

Le **challenge DDL Logistics** est attribué au club qui obtient la meilleure moyenne des temps cumulés sur 3 coureurs participants aux 5 et 3 coureurs sur 10km. Ces 2 challenges sont définitifs au bout de la 3^{ème} consécration.

Le **Trophée ASP** est attribué à au club, association ou entreprise qui a le plus grand nombre de participants classés sur 5km et 10km.

REGLEMENT DU CHALLENGE 4 COMMUNES

Le « *Challenge 4 communes* » est organisé par :

Le C.O.F.I. Hondouville le dimanche 29 Janvier 2017
La section course à pied A.S.L.Incarville le dimanche 2 Avril 2017
L'Association Sportive Pintervillaise le lundi 1er Mai 2017
L' Association Courir A Heudebouville le samedi 10 juin 2017

But du *Challenge* :

Récompenser la participation à ces 4 courses en faisant abstraction de toutes notions de classement.

Principe du *Challenge* :

Le lot *challenge* est attribué à tout coureur participant à 3 de ces 4 courses sur la distance de 10km.

Il correspond à un lot d'une valeur au moins égale à la valeur de trois lots souvenirs standards, et sera remis au coureur à l'issue de sa 3e course .

Les participants au *challenge*, ne bénéficient pas du lot souvenir de l'organisation.

Modalités du *challenge* :

Dès le franchissement de la ligne d'arrivée de ses deux premières courses, le participant au *challenge* dépose obligatoirement son dossard dans la boîte prévue à cet effet.

En cas de lot *challenge* avec choix de taille et/ou de couleur, le participant déposera son dossard dans la boîte appropriée à son choix.

Lors du franchissement de la ligne d'arrivée de sa 3e course, le participant est en mesure de recevoir son lot *challenge*.

Le lot *challenge* est nominatif, les 3 courses doivent impérativement être courues par le même coureur.

Une liste de confirmation d'enregistrement des participants, sera consultable dans la semaine qui suit la première course sur le site internet du *challenge*.

La même liste sera également affichée sur le site des organisateurs.

Particularité:

Si du fait de l'annulation d'une épreuve (catastrophe naturelle, interdiction préfectorale etc...) des coureurs se trouvent dans l'impossibilité mathématique de réaliser leurs 3 courses, le *challenge* pourra être attribué après 2 courses seulement.

Site internet: www.challenge4communes.com